

NOS HONORAIRES

Applicables aux mandats signés à compter du 09/10/2023

TYPE DE PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC	Assiette	Partie ayant la charge des honoraires
CESSION DE FONDS DE COMMERCE Jusqu'à 90 000 € De 90 001€ à 300 000€ De 300 001€ à 600 000€ de 600 001€ à 1 000 000€ Au-delà de 1 000 001 €	Forfait : 8100 € 9% 8% 7% 6%	Forfait : 9720€ 10,8% 9,6% 8,4% 7,2%	Prix de cession	Acquéreur
VENTE DE BIENS IMMOBILIERS BÂTIS Jusqu'à 70 000 € De 70 001€ à 300 000€ De 300 001€ à 1 000 000€ De 1 000 001€ à 2 000 000€ Au delà de 2 000 001€	Forfait : 7000€ 7% 6% 5% 4%	Forfait : 8400€ 8,4% 7,2% 6% 4,8%	Prix de vente	Acquéreur (sauf dérogation expresse souhaitée par le mandant)
CESSION DE DROIT AU BAIL ET LOCATION AVEC DROIT D'ENTRÉE	5% prix cession (ou droit d'entrée) + 30% Loyer annuel HTHC (minimum global 8100€)	6% prix cession (ou droit d'entrée) + 36% Loyer annuel HTHC (minimum global 9720€)	Prix cession (ou droit d'entrée) Loyer annuel HTHC	Cessionnaire ou Preneur (sauf dérogation expresse souhaitée par le mandant)
LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE ET SOUS LOCATION	30% (minimum de 1500 € HT)	36% (minimum de 1800 € TTC)	Loyer annuel HT et HC	Partagé 50% Bailleur 50% Preneur (sauf dérogation expresse dans le mandat)